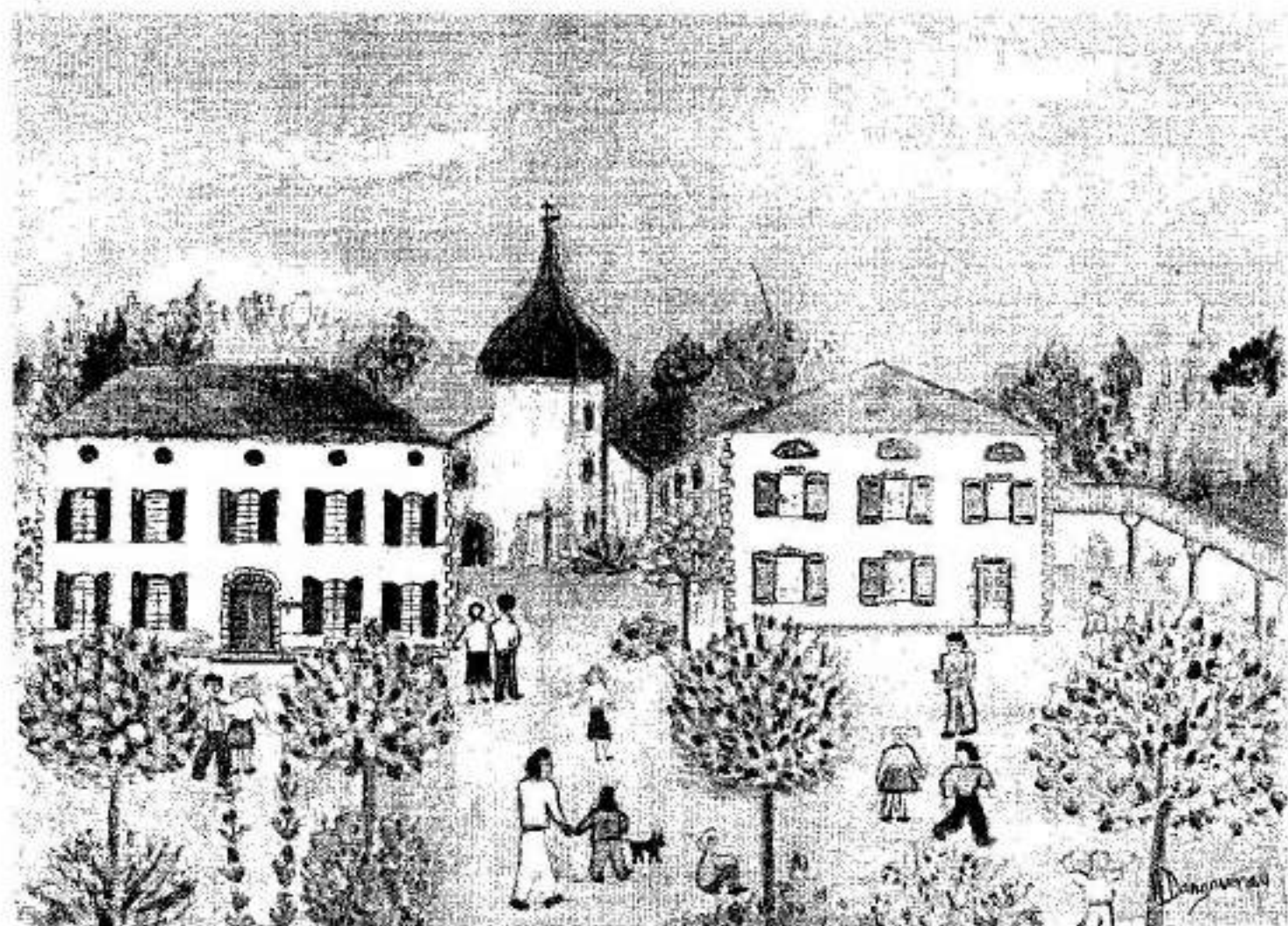


# SAUGNAC et CAMBRAN



LE TRAIT D'UNION 1998

N° 16

---

*Les dessins des couvertures sont l'œuvre de  
Marie-Hélène DANGOUMAU et de Jérôme PRADET  
Bravo et Merci !*

---

Dépôt légal N° 808 - Décembre 1998 - Municipal de Saugnac N° 16

---

**DAX** *Imprimerie*

## LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

le dicton associe le temps à l'argent, deux éléments très liés aussi dans les préoccupations des élus municipaux.

Il aura fallu près de vingt ans pour que notre village atteigne un niveau d'équipement satisfaisant, de la première classe maternelle à la restauration de l'Eglise, grâce à vos efforts financiers.

Presque autant d'années se seront écoulées avant que ne soit enfin atténuée l'inquiétude causée par notre sécurité routière.

La commune est traversée de part en part, carrément coupée par une voie à très grande circulation. Les deux carrefours incontournables et combien dangereux sont aujourd'hui aménagés, mais celui de "Bégu" est encore largement perfectible. Le département vient officiellement de s'engager à étudier son amélioration d'une façon globale.

Reste à régler un danger plus sournois, moins apparent mais encore plus inquiétant : celui de notre sécurité environnementale.

Le traitement de nos déchets a longtemps été fort peu satisfaisant. Si les progrès ont été considérables ces dernières années, leur coût ne l'est pas moins.

Quant au rejet des eaux usées, il se fait trop souvent directement dans la nature. Nous avons pris un peu d'avance et environ 200 foyers sont déjà reliés au réseau communal qui aboutit à une station d'épuration très performante. Mais il faudra encore des investissements longs et onéreux pour éradiquer ce mal.

Du temps et de l'argent... ces considérations m'amènent à en souhaiter pour chacun d'entre vous, afin qu'ils contribuent à votre bonheur en 1999.



## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

### **REALISATIONS**

Comme chaque année cet article va permettre une rétrospective ; nous allons rappeler ici ce qu'a été l'action municipale au cours de l'année 98.

#### FORET

De nombreux travaux ont été effectués dans la forêt communale. C'est ainsi qu'ont été débroussaillés les chênes rouges de la parcelle 16A sur 4,4 hectares (4 000 F), les parcelles 15 (7 ha), 16 (3 ha) et 4A en vue du martelage et de la mise en vente en 1999 (coût total : 7 500 F), ainsi que la plantation de chênes de la parcelle 5 (3 600 F). Les employés communaux, aidés par les C.E.S. ont élagué les pins à la parcelle 16B ; il a été également procédé au discage des peupliers aux parcelles 3B et 7c (1 900 F) et des fossés d'assainissement ont été curés aux parcelles 1, 2, 3, 7A, 8A.

Grâce au SIVU des Chênaies de l'Adour, la parcelle 5 a été reboisée : 2 980 chênes, 400 frênes et 100 érables sycomores y ont été plantés. Le terrain de la parcelle 7C a été, après préparation, reboisé en peupliers (140 plants ; coût 10 300 F) et la parcelle 16A a été regarnie : 150 chênes ont été plantés et des protections ont été mises en place (4 100 F).

Tous ces frais sont engagés en vue de profits futurs car la forêt est une richesse pour notre commune : en 1998 des chablis de la parcelle 2 ont été vendus 4 800 F et surtout la coupe d'éclaircie de chênes de la parcelle 4A, qui n'avait pu être vendue en 1997, a trouvé preneur et rapporté 180 000 F.

#### VOIRIE

La commission des routes fait chaque année l'examen des voies dont l'entretien dépend de la commune. Un choix est ensuite arrêté par le Conseil Municipal, en tenant compte de l'état de dégradation des chaussées et en étalant les travaux dans le temps pour que les frais qu'entraîne leur restauration soient plus supportables par le contribuable. Cette année une seule route a donc été rénovée : il s'agit, au sud du Luy, de la route de la Forêt qui a reçu un enduit bi-couche sur une longueur de 820 mètres, pour un coût de 72 441 francs TTC.

Par ailleurs, comme chaque année, des curages de fossés se sont avérés indispensables : ces travaux ont été effectués à Sagnac rue des Violettes, route du Château d'Oro, rue Baudelaire, et sur 150 mètres environ le long de la voie ferrée au passage à niveau N°22 ; à Cambran route de la Vieille Forge et dans la forêt (voir rubrique précédente) où les chemins ont également été remis en état. Ces différents travaux ont coûté 16 653,58 F.

Le rond-point du carrefour Coran a été financé par le Conseil Général mais les frais d'éclairage reviennent à la commune (voir "équipements") qui devra aussi prévoir l'aménagement paysager.

## EQUIPEMENTS

Un deuxième point-tri a été installé, carrefour Bégu, et nous invitons la population saugnacaise à faire le petit effort de classer les déchets et d'utiliser les points-tris existants (ainsi que la déchetterie de Narrosse). Cela réduira le volume à incinérer dans l'usine de traitement, donc le coût, et c'est un acte écologique responsable.

L'équipement nécessaire aux cantonniers a été renouvelé ou complété : une remorque de 5 tonnes a été achetée (26 000 F), ainsi qu'une scie sauteuse (1 555 F) et les pneus du petit tracteur ont été remplacés (1 485 F). Mais dans ce domaine l'acquisition la plus importante est celle d'un fourgon.



Un véhicule Peugeot J5 diesel, année modèle 1991, a été acheté à un artisan saugnacais à la retraite, au prix de 30 000 F. Ce véhicule, qui permet de transporter du matériel sans avoir à se servir du tracteur (ce dernier sera ainsi ménagé), sera également utilisé par les cantonniers quand il faut, par exemple, aller chercher des pièces nécessaires à une réparation.

Jusqu'à présent ils faisaient ces courses en utilisant leur véhicule personnel.

Pour l'école un aspirateur puissant a été acheté (2 412 F) et pour la cantine un robot mixer (1 860 F) ainsi qu'une balance de pesée (650 F).

A l'église une horloge-mère a été installée (coût : 17 945 F).

Si certains de ces équipements ne sont pas visibles par le "Saugnacais moyen", il n'en est pas de même pour l'éclairage public. Un effort particulier a été réalisé dans ce domaine : l'extension avenue de la République a coûté 53 003 francs. Et, en fin d'année, c'est à la commune qu'est revenu le financement de l'éclairage du rond-point du carrefour Coran, sur la D.947 en direction d'Orthez. Ces travaux s'élèvent à 59 000 F.

## BATIMENTS



Les employés communaux, aidés des C.E.S., ont effectué des travaux de peinture au cimetière et à la salle polyvalente.

L'aménagement d'un bureau et de sanitaires au garage-entrepôt a été achevé (9 440 F).

Sans être négligeables, ces réalisations semblent peu de chose au regard de ce qui a été l'effort essentiel de l'année : la restauration de l'église. Cette réhabilitation s'est effectuée sur plusieurs années et a été menée à son terme en 1998 : les murs ont été recrépis ; l'intérieur, y compris le plafond en lambris, a été repeint et d'importants travaux d'électricité ont été effectués. Le coût de cette opération est de 495 933,42 F et pour la réaliser la commune a contracté un emprunt et elle a bénéficié d'un don de 60 000 F de la part de la paroisse. Quand les travaux ont été terminés, les cantonniers ont réalisé l'assainissement du bâtiment (10 260 F).



## PERSONNEL COMMUNAL

Au cours de l'année le Conseil Municipal a pris deux décisions concernant les employés communaux.

- la prise en charge par la collectivité de 25% de leur cotisation concernant le contrat de "Prévoyance collective de maintien de salaire à 100%" (pour un arrêt maladie au-delà de trois mois)
- l'augmentation de cinq à sept du nombre d'heures par mois et par agent pour le versement d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.).

Beaucoup plus importante fut la décision d'embaucher de nouveaux employés communaux. C'est ainsi qu'un jeune Saugnacais, Benoît Napias, a été engagé en Contrat Emploi Consolidé (CEC) à compter du 1er avril 1998, et que depuis le 1er septembre notre village possède un emploi-jeune. Cette fonction, qui vous est expliquée dans "Quelques précisions", est assumée par Christophe PUJOL.

## VIE COMMUNAUTAIRE



Les réceptions traditionnelles (voeux en janvier, fête des mères au printemps, félicitations aux sportifs méritants) ont évidemment eu lieu comme par le passé et l'apéritif est toujours offert à l'issue des cérémonies commémoratives au Monument aux Morts.

Comme M.Ménard, notre receveur de la Poste nous a quittés pour aller à Dax et qu'il a été remplacé par M.Constant, nous les avons reçus tous deux, ainsi que leurs épouses, autour du verre de l'amitié.

M. le Maire a chaleureusement remercié M.Ménard, unanimement apprécié, et qui par deux fois a laissé à la disposition de la commune son logement de fonction pour rendre service ; puis il a souhaité la bienvenue dans notre village à M.et Mme Constant.



Passation de pouvoir

Le départ de M. VOKAL, et de M. DARROUZES



Avec la fin de l'année scolaire, l'école de Saugnac et Cambran, a tourné une page puisque le Directeur, M.Vokal, et un instituteur, "enfant de chez nous", M. Darrouzès, ont simultanément pris leur retraite. La municipalité les a invités à une amicale réception et M. le Maire les a remerciés pour leur action auprès de nos enfants.

1948-1998 : M.l'abbé Solue a fêté cette année son jubilé sacerdotal. La commune s'est associée au Conseil paroissial pour lui offrir un cadeau, lui manifestant ainsi l'estime des Saugnacais.

Enfin pourquoi ne pas dire que nous sommes particulièrement heureux et fiers de la réussite sportive de Raphaël Ibanez, promu au début de l'année capitaine de l'équipe de France de rugby. Au nom de tous les Saugnacais, le Conseil Municipal lui a adressé un message de félicitations et d'encouragement avant le premier match du tournoi des cinq nations, message auquel il a répondu avec sa gentillesse habituelle.

## PROJETS

### ET POUR 1999 ?

D'importants efforts ont été consacrés, ces dernières années, aux bâtiments communaux. Parallèlement, la commune s'est engagée dans l'assainissement collectif et aujourd'hui 177 maisons bénéficient du "tout à l'égout" et 23 (les lots qui sont encore en vente au lotissement des Hauts de Cambran) pourront être raccordées, soit 200, alors que la commune en compte environ 450. Ce n'est pas mal, mais cela donne la mesure du chemin qui reste à accomplir. Permettre à un grand nombre de Saignacais de profiter de l'assainissement collectif est donc un des tout premiers objectifs que se fixe la municipalité, d'autant que les dispositions réglementaires dans ce domaine vont devenir draconiennes.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a dans un premier temps demandé à la D.D.A. d'estimer le coût de l'extension du réseau au bourg, puis de Clairine au lotissement du Conte, enfin du lotissement de La Lande au carrefour Bégu en intégrant à ce dernier projet l'impasse Gérard Philippe. La D.D.A. a remis sa copie : 3 260 000 francs hors taxes ! C'est évidemment beaucoup trop pour les finances communales, sauf à augmenter fortement les impôts locaux - ce qui ferait grincer bien des dents - ou à s'endetter excessivement.

Aussi seule la dernière option - le prolongement du réseau jusqu'au carrefour Bégu - a-t-elle été retenue. Cela permettra de résoudre de graves problèmes récurrents dans cette zone : 25 maisons pour l'instant (en attendant les futures constructions) seront donc raccordées. Le devis s'élève à 807 000 francs hors taxes, mais la charge revenant à la commune sera diminuée des subventions qui seront très probablement accordées.

Cette opération sera "l'affaire de l'année" pour notre village. Quand elle sera terminée la nouvelle voie communale qui contourne l'épicerie et le restaurant pourra être goudronnée.

En outre il convient de penser à l'extension du nouveau cimetière qui s'avère trop limité : il faut donc envisager l'achat de terrains ; une réserve foncière a déjà été prévue à cet effet dans le P.O.S. L'ancien, où aucune inhumation n'a plus lieu depuis longtemps, pourra changer de nature. Une commission municipale va réfléchir à l'aménagement de l'espace qui sera récupéré.

Voici quelques années des bénévoles ont construit la cuisine de la salle polyvalente. Il est question aujourd'hui de renouveler l'opération pour prolonger ce bâtiment afin d'entreposer le matériel (tables, bancs) actuellement dans la maison du Planté, ce qui faciliterait la manutention lors des diverses manifestations. La municipalité se montre favorable à ce projet et est évidemment prête à acquérir les matériaux nécessaires.

Par ailleurs il reviendra à la commune de réaliser l'aménagement paysager du rond-point du carrefour Coran et, bien entendu, l'entretien de notre patrimoine - forêt, routes, bâtiments - restera un souci permanent de la municipalité.

## QUELQUES PRECISIONS

### LE PRIX des DECHETS (suite...)



Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, cet épineux problème nécessite un article dans la rubrique des précisions.

Nous pensions qu'après trois ans de fortes augmentations du prix à payer pour se débarrasser le plus proprement possible des quantités sans cesse croissantes de déchets que nous produisons, 1999 nous verrait enfin atteindre un rythme de croisière, à l'abri des conséquences douloureuses des réglementations drastiques que l'Europe va imposer au début du prochain millénaire. Ce n'est malheureusement pas le cas et nous avons la difficile responsabilité d'essayer de vous l'expliquer en profitant de l'occasion pour compléter les informations des années précédentes.

### *De nouveaux nuages à l'horizon*

Des mesures inopportunes effectuées au début de l'année à l'usine ultramoderne de Bénése Maremne où sont incinérés la plupart de nos déchets ménagers ont fait apparaître un taux de rejet anormal de dioxines dans l'atmosphère. Même si de nouvelles mesures, tout à fait officielles, effectuées par la suite, ont fait apparaître des taux très rassurants, le mal était fait car, au moment où plusieurs usines vétustes d'incinération étaient fermées sine die dans le nord, les médias et les associations écologiques se sont emparés à grand bruit du problème.

Le ministère de l'environnement a donc focalisé sur nous une attention soupçonneuse et sourcilleuse. Et alors que nous sommes en France parmi les premiers qui aient consenti de lourds efforts pour préserver notre environnement, il nous faudra à nouveau, préventivement puisqu'aucune norme n'a encore été officiellement arrêtée en matière de dioxines, engager de coûteuses améliorations techniques.

Pour tout arranger, ce malencontreux coup de projecteur a révélé qu'à la suite d'erreurs administratives, l'usine, techniquement capable de traiter 60 000 tonnes de déchets, n'avait les autorisations nécessaires que pour traiter 28 000 des 40 000 tonnes produites par les habitants de la zone de compétence du SITCOM de la Côte Sud des Landes ! D'où des sanctions préfectorales et des frais supplémentaires en attendant la remise en ordre administrative.

Le Conseil Général est heureusement venu à notre secours financièrement, mais nos déboires l'incitent à envisager d'initier à l'avenir une politique de collecte sélective des déchets dans tout le département, ce qui ne manquerait pas de nous contraindre à réorganiser notre système actuel.

### *Que payons-nous exactement aujourd'hui ?*

Nous acquittons tout d'abord une note de ramassage de nos divers déchets (ramassage deux fois par semaine des déchets ménagers et ramassages à la demande de déchets verts et d'encombrants) au SIVOM du Pays dacquois. Elle couvre essentiellement les frais de personnel, de matériel roulant et la location des containers mis à la disposition des usagers.

La facture s'est élevée en 1998 à 181 610 F pour Sagnac et Cambran.

Nous réglons de plus le prix du traitement des déchets (certains provenant des points-tris et déchetteries sont revalorisés, les autres sont incinérés) au SITCOM de la Côte Sud des Landes dont notre SIVOM est adhérent.

Le SITCOM nous a réclamé, pour 1998, 353 470 F.

Notre commune a donc payé en 1998, en proportion de sa population DGF (1), une somme totale de 535 080 F, soit environ 27 % de plus que l'année précédente pendant laquelle le ramassage n'avait été qu'hebdomadaire et sans containers pendant 8 mois.

Les élus des 21 communes du SIVOM étudient actuellement un autre système de répartition en fonction du coût réel de chacune, lequel est très difficile à déterminer mais devrait être plus favorable à notre commune.



## **Comment le payons-nous ?**

A Saugnac et Cambran, comme dans la quasi totalité des 21 communes, cette somme est perçue auprès des contribuables sous forme d'une taxe spécifique qui apparaît sur votre avis de taxe foncière annuel et qui est calculée de la même façon que cette taxe, sur la base de la valeur locative de votre maison. Cette valeur locative résulte, comme on vous l'a expliqué dans de précédents numéros, de différents critères établis par l'administration des impôts en collaboration avec la commission communale des impôts directs (2) tels que surface habitable, système de chauffage, nature et importance des installations sanitaires, etc...

Par contre, plusieurs communes, devant l'importance des augmentations du coût de ramassage et de traitement des déchets ces dernières années, ont décidé de ne prélever qu'une partie de leurs frais réels par cette taxe pour diluer l'augmentation dans l'ensemble des impôts locaux, ce qui ne change rien au total.

Vos élus ont choisi, dans un souci de vérité, de prélever par la taxe spécifique la totalité des frais résultant de nos déchets. Vous savez ainsi précisément ce qui augmente essentiellement le poids de la fiscalité locale actuellement.

**Et pour conclure, nous vous rappelons que plus vous ferez l'effort de trier vos déchets et d'apporter tous ceux qui sont recyclables vers les points-tris et déchetteries, moins la facture augmentera.**

*(1) La population DGF d'une commune correspond au nombre de résidents permanents enregistré lors du dernier recensement augmenté, le cas échéant, en fonction des résidents occasionnels (par exemple : curistes à Dax ou militaires appelés à Oeyreluy).*

*(2) La commission communale des impôts directs comprend 6 commissaires titulaires et 6 suppléants nommés tous les 6 ans par le Directeur des Services Fiscaux à partir d'une liste de 24 propriétaires contribuables dans la commune proposée par le Conseil Municipal.*

## **L' "EMPLOI JEUNE"**

### **La naissance d'un emploi**

Nous nous étions engagés fin 1997 à créer un emploi-jeune.

Cette volonté procédait du désir de participer à un élan national pour tenter de réduire le chômage et tout particulièrement celui qui touche les jeunes et les plonge dans une dangereuse spirale du désarroi, mais aussi, par la même occasion, de créer une espèce de contrefeu à ces dangers qui guettent notre jeunesse en utilisant ce nouvel emploi pour mieux s'occuper d'eux.

Le Conseil Municipal a donc désigné une commission présidée par le maire entouré de mesdames Bourdenx et Lopez et de messieurs Cazaunau et Forsans, pour étudier cette possibilité dans le cadre de la loi du 16.10.97 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes.

La commission a répertorié les besoins émergents de notre collectivité non satisfaits par les emplois communaux traditionnels.

Elle a abouti à la conclusion :

- qu'il convenait de préserver et de développer l'animation de la vie des habitants du village en visant prioritairement trois catégories : les adolescents, les jeunes enfants et les personnes âgées,

- que cette action était aussi l'occasion de renforcer les liens entre les générations,
- et qu'il devenait urgent de soutenir les associations qui assurent traditionnellement cette animation mais dont il s'avère qu'elles trouvent de plus en plus difficilement des bénévoles pour les animer.

Le Conseil Municipal, convaincu par le travail des commissaires, a décidé le 19 février de créer un poste d'Animateur Communal Intergénérationnel. Sur proposition de la commission, il a également déterminé le profil souhaité pour les candidats à cet emploi. Un profil qui a été corrigé par l'Education Nationale et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, particulièrement exigeants dans la mesure où ce poste concerne des publics ressortant de leur responsabilité.

Un dossier a enfin pu être proposé à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi puisque l'Etat s'engage à prendre en charge une partie de la rémunération de ces emplois, pendant 5 ans, à hauteur de 70 % du SMIC.

Le Préfet des Landes a ensuite notifié son accord et signé une convention avec le maire.

C'est alors qu'on a pu procéder au recrutement après un appel à candidature lancé par l'intermédiaire de l'ANPE et de la Mission Locale pour l'Emploi. Le maire et la commission ont procédé au choix du titulaire du poste à la suite d'une sélection parmi une quinzaine de candidats.

L'heureux élu, Christophe PUJOL, a pris possession de son poste le 1er septembre.

### Que fait l'Animateur Communal Intergénérationnel ?

- Il a commencé à créer des animations pour les adolescents du village, le mercredi après-midi pendant l'année scolaire et tous les après-midi, du lundi au vendredi, pendant les vacances.
- Il intervient au niveau de la garderie scolaire pour y encadrer des études dirigées les mardi et jeudi soirs de 17 H à 18 H, en liaison avec les enseignants de l'école.
- Il participera à l'administration de la Bibliothèque municipale et de la Bibliothèque Centre de Documentation de l'école dès que cette dernière sera créée et qu'elles auront fusionné et emménagé dans les locaux scolaires. Son but sera aussi de les transformer en médiathèques.
- Dans le cadre du CCAS, il maintiendra un lien avec les personnes âgées qui pourraient se retrouver isolées.
- De plus, la commune le met à la disposition des associations agréées qui oeuvrent dans un but sportif, culturel ou social pour les catégories de population qui ont été classées prioritaires.

En étroite collaboration avec les responsables de ces associations, il leur apportera une aide correspondant à ses compétences en matière sportive, culturelle ou organisationnelle, mais ne devra en aucun cas exercer, dans le cadre de son emploi, les responsabilités incombant à l'association.

Il a commencé à participer à l'initiation des plus jeunes dans les clubs de basket et tennis qu'il aide également à des tâches diverses.

En contact avec le club des retraités pour envisager des actions communes, il organise déjà, tous les vendredis, entre 18 H et 22 H, une soirée pour les adolescents dans le cadre du Foyer des Jeunes.

L'animateur a été particulièrement bien accueilli par les plus jeunes et nous espérons que tous les habitants du village en feront autant et l'aideront à mener à bien une mission particulièrement utile.



## COMPTE ADMINISTRATIF 1997

### INVESTISSEMENT

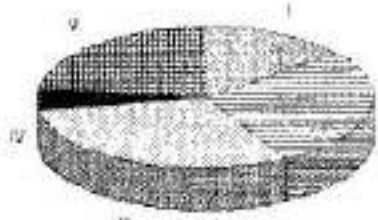


1) Remb. Emprunts	345 604.86
2) Investissements	112 378.06
	<u>457 982.92</u>

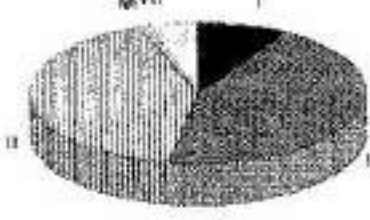


1) Subventions d'équipement	12 338.89
2) Dotat. Fonds divers	123 068.00
3) Déficit de clôture	322 576.03
	<u>457 982.92</u>

### FONCTIONNEMENT



1) Denrées fournitures	574 684.13
2) Frais de personnel	1 133 299.76
3) Aut. Ch. de gestion	1 198 563.80
4) Charges financières	223 209.11
5) Excédent	912 728.51
	<u>4 042 485.31</u>



1) Ventes produits	302 243.63
2) Impôts et taxes	1 507 553.06
3) Dotations subventions	1 420 941.43
4) Aut. Produits gestion	15 706.00
5) Produits financiers	65.00
6) Produits exceptionnels	482.14
7) Transferts de charges	23 006.80
8) Produits de gestion	165 286.99
	<u>4 042 485.31</u>

Dans le compte administratif 1997, ne figurent pas les charges et les produits liés à l'assainissement. Ils font l'objet d'un budget à part.

## MIEUX CONNAITRE NOTRE VILLAGE

### UN PEU D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE

Notre commune, qui s'étend sur un peu plus de 1328 hectares, est constituée de trois quartiers : au sud Arzet, au centre Sagnac, au nord Cambran. En réalité il s'agissait à l'origine de trois communautés : si la réunion des paroisses de Sagnac et Arzet est à situer autour de l'an 1500, le mariage de Sagnac et de Cambran est beaucoup plus récent puisqu'il date de 1824 et a répondu à une demande des habitants de Cambran. Arzet possédait une chapelle, probablement détruite au XVI<sup>ème</sup> siècle à l'époque où les guerres de religion déchiraient notre pays ; quant à l'église de Cambran (une rue porte aujourd'hui ce nom), elle a été vendue en 1835 et ses pierres ont été réutilisées dans la construction de maisons.

### LE PATRIMOINE COMMUNAL

Notre forêt, source de richesse - et de frais aussi - s'étend sur 116 hectares, soit près de 12 % de la superficie totale. Plusieurs routes sont départementales, la plus importante étant la D 947, et leur entretien est donc à la charge de la DDE, mais les voies communales représentent environ 18 kms ; garder ce réseau en bon état représente beaucoup de travail pour nos cantonniers et entraîne chaque année des frais conséquents.

Faisons maintenant le "tour du propriétaire" en nous intéressant aux bâtiments. Commençons par le plus ancien dont la rénovation qui vient de s'achever a été conduite sur plusieurs années : notre *église*.

Construite en pierre dès le Moyen-Age (XI-XII<sup>ème</sup> siècle ?), elle ne présente son aspect actuel que depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle : un nouveau clocher a été construit au début du siècle mais n'a été couvert d'ardoises qu'en 1897. La sacristie date de 1821. Les carreaux en pierre de Bidache ont été placés vers 1840. C'est aussi à cette époque qu'a été édifié le bas-côté nord ; quant au bas-côté sud il a été achevé en 1886.

Qui dit *église* dit *presbytère*. L'actuel, situé près de l'école primaire, a été acheté en 1984 à des particuliers qui déménageaient. Une salle paroissiale lui a été ajoutée, dans le jardin, en 1985.

Cet achat a permis le transfert de la *mairie*, qui n'occupait qu'une pièce à l'étage de l'école primaire (on a presque du mal à y croire, et pourtant ...) dans ce qui était jusqu'alors, depuis deux siècles, le presbytère. Cet édifice a en effet été construit entre 1773 et 1784, avant la Révolution. C'est en 1985 que la mairie s'est installée dans ces murs, avec l'accord de M.L'abbé Solue, que nous remercions encore.

Nous avons parlé de *l'école primaire* : ce bâtiment, qui date de 1849, était, avant l'institution de la mixité, "l'école des garçons". Les filles suivaient leur scolarité dans deux pièces qui sont aujourd'hui salle de réunion et bureau de poste. Quand garçons et filles ont été "mélangés", seuls les élèves de Cours Moyen ont occupé l'école actuelle. Le regroupement dans ce seul bâtiment, auquel il a fallu joindre un autre édifice - la garderie - ne date que de 1991, et n'a pu être réalisé qu'après d'importants travaux. Quant à *l'école maternelle*, elle a vingt ans : elle a été construite en 1978 et agrandie en 1989 pour faire face aux besoins.



L'École Maternelle



L'École Primaire

La *cantine* est plus ancienne : elle a été inaugurée en 1967.

Le regroupement de tous les élèves de l'école élémentaire dans un même lieu a libéré deux pièces : après transformation l'une a permis de déménager, en 1992, la *poste*, qui était vraiment très à l'étroit ; l'autre est devenue *salle de réunion* en 1996.



Deux locaux permettent à nos aînés et aux jeunes de se retrouver : les premiers disposent depuis 1989 de leur *foyer* ; là aussi des transformations ont été nécessaires puisqu'à l'origine c'était le bâtiment des douches municipales, construit en 1957, alors qu'on était bien loin du confort actuel. Les jeunes, eux, peuvent se rencontrer dans une vaste pièce qui jouxte la mairie et qui a été aménagée en 1990.

Depuis 1982 un très vaste bâtiment se dresse au nord du bourg : il s'agit évidemment de la *salle polyvalente* : dès le début elle a permis aux basketteurs de pratiquer leur sport favori à l'abri des intempéries, et aux fêtes locales de prendre une autre ampleur. Elle accueille aujourd'hui également les amateurs de gymnastique, de pelote, de tennis (quand il fait trop mauvais temps) et de très nombreuses manifestations. Elle est devenue le cœur du village ; il faut dire que c'est aussi grâce aux bénévoles qui, en 1985, ont bâti de leurs mains la cuisine adjacente.

Les tennismen préfèrent le soleil : *deux courts de tennis* ont été mis à leur disposition en 1987, et le club a pu récupérer le local qui servait de vestiaires aux basketteurs pour en faire son *club-house* en 1991.

Terminons ce tour d'horizon, cet inventaire, en signalant que le "nouveau" *cimetière* date de 1953, que la commune possède aussi les *logements de fonction* d'un instituteur et du receveur de la poste et un vaste local, ancien garage, acheté par la collectivité en 1993, qui sert d'*entrepôt* pour tout le matériel des cantonniers ; enfin une *station d'épuration* pour le réseau d'assainissement a été construite en 1993.



## LES SAIGNACAIS

Les "figures" : si Saignac n'a pas vu naître de grands hommes", certains Saignacais ont tout de même marqué leur temps :

· Jacques François de Borda d'Oro, cousin du mathématicien Jean-Charles de Borda, a fait construire le château d'Oro vers 1750

· L'abbé Domec, présent à Saignac lors de la construction de l'actuelle mairie - et ancien presbytère - a beaucoup fait parler de lui pendant la Révolution

· L'écarteur Coran a été, au début de ce siècle, une personnalité importante de la course landaise. Un carrefour du village porte son nom.

· Et aujourd'hui Raphaël Ibanez, qui a été écolier à Saignac et s'est illustré au basket au sein de l'Entente Saignacaise, est un remarquable capitaine de l'équipe de France de rugby.



Raphaël IBANEZ

## LES MAIRES DU VILLAGE AU XX<sup>ème</sup> SIECLE

Le 20 mai 1900, M. Adrien CASSEN fut élu maire succédant à M. LAFAURY.

En 1912, il fut remplacé par M. Emile CASSEN, maire jusqu'en 1929. Cependant, mobilisé pendant une courte période lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, il fut suppléé par son adjoint, M. DAULET. Le 19 mai 1929, c'est M. de MONREDON qui fut proclamé maire. Réélu en 1935 et en 1941, il démissionna et fut remplacé par M. Vincent LACROIX, qui démissionna lui-même en 1944, laissant le poste à M. Henri CASTAGNET. Mais comme ces temps étaient décidément très troublés le Préfet délégua M. Clément LOUSTAU, le 30 novembre 1944.

Des élections eurent lieu le 19 mai 1945, portant à la mairie M. Jean DUCAMP, qui resta maire jusqu'en 1959.

M. Pierre BERNADET lui succéda de 1959 à 1965.

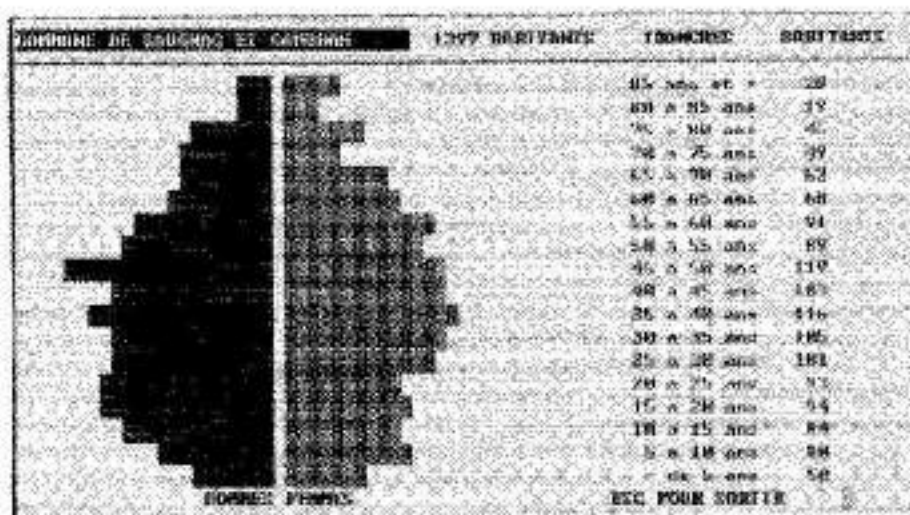
Depuis 1965, Saignac a connu deux maires : M. André MORLAES, de 1965 à 1983, et M. Gérard DUCLAU, le premier magistrat actuel, réélu en 1989 et 1995.

## LA POPULATION SAIGNACAISE

Elle a connu, jusqu'à ces dernières années, une évolution lente : 836 habitants en 1936, 758 en 1954, 785 en 1962, 824 en 1968, 941 en 1975. La barre des 1000 a été franchie au recensement de 1982 : 1011 habitants. Depuis, la création de divers lotissements a entraîné une augmentation sensible : 1261 en 1990 et 1397 aujourd'hui.

Cette augmentation est allée de pair avec un changement de nature : notre commune, qui était essentiellement rurale, est de plus en plus la banlieue de Dax ; les "vrais ruraux" sont de moins en moins nombreux puisqu'on ne compte plus que 24 foyers agricoles. Autre conséquence : de nombreux enfants (33 !), dont les parents résident à Saignac et Cambran ne sont pas scolarisés dans le village, la plupart allant à Dax.

L'analyse de la pyramide des âges fait apparaître une base et un sommet peu développés : notre population n'est ni très jeune ni très âgée.



Les anciens ayant dépassé 80 ans sont 47, soit 3,36 % du total, et si on examine l'ensemble des plus de 60 ans, on arrive à 272, soit 19,47 %. Or les moins de 20 ans ne sont guère plus nombreux : 308, c'est-à-dire 22,05%. Dans cette tranche d'âge les jeunes ayant moins de 10 ans sont moins nombreux que ceux qui ont entre 10 et 20 ans : 130 contre 178. L'inverse serait préférable. C'est de 30 à 50 ans que la population saugnacaise est la plus étoffée ; 31 à 40 ans : 221, soit 15,82 % ; 41 à 50 ans : 222, soit 15,89% Total : 443, soit 31,71% (presque un tiers de l'ensemble). Ce chiffre est à comparer à celui de 308 des moins de vingt ans.

Nous terminons cette étude sommaire et un peu aride en saluant notre doyenne, Mme CARRAU, qui a fêté ses 93 printemps.

**JUBILE SACERDOTAL DE L'ABBE SOLUE**

*C'est le 12 juillet qu'a été fêté le jubilé sacerdotal de notre concitoyen, monsieur l'abbé Raymond Solue. Cette superbe journée estivale a vu se succéder une messe à Mimbaste suivie d'un gigantesque apéritif et un repas dans la salle polyvalente de Saignac et Cambran. Notre curé était entouré de monseigneur l'Evêque, de plusieurs ecclésiastiques, des maires des huit communes de la paroisse et de nombreux paroissiens dont beaucoup de saugnacais.*

*C'est chez nous en effet qu'il fut nommé en 1980 après n'avoir connu qu'un seul poste, à Aive-sur-l'Adour, depuis son ordination en 1948. Il y est resté même après sa nomination à la tête de la nouvelle paroisse du Bon Pasteur et nous souhaitons qu'il continue d'y demeurer le plus longtemps possible.*

*L'évêque, le résident du Conseil paroissial et le maire de notre village se sont exprimés au cours des cérémonies pour remercier Raymond Solue pour les 50 années qu'il a consacrées au service des autres et pour louer les nombreuses qualités qui lui ont valu l'estime et la respectueuse affection de ceux qui le connaissent.*

*Au-delà de sa mission religieuse, il a su s'impliquer totalement dans la vie de Saignac et Cambran et contribuer largement à son harmonie. Qu'il en soit ainsi longtemps encore !*

# ASSOCIATIONS

## AGRICULTURE

- . C.U.M.A. M. Francis GAILLARDET Tél : 05.58.97.84.12  
795 Rue de Cambran
- . F.D.S.E.A. M. Francis LABARRIERE Tél : 05.58.97.86.68  
365 Rte de la Forêt
- . M.O.D.E.F. M. Jean-Claude ARRIEUSSECQ Tél : 05.58.97.88.75  
455 Rue de Husté

## ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS 39-45

- M. René ANTON Tél : 05.58.97.83.17  
1155 Rte de Sort

## A.C.C.A. (Association Landaise de Chasse Agréée)

- M. Vincent DUFU Tél : 05.58.98.70.64  
645 Rte du Campas

## A.L.P.A.E.D.A. (Association Landaise des Parents et Amis d'Enfants Déficients Auditifs)

- Mme Sylvie BALYAN Tél : 05.58.97.82.57  
295 chemin de Hitte

## CLUB DES RETRAITES

- Mme GAYAN Angèle Tél : 05.58.97.87.04  
40 Rte du Conte

## COMITES DES FETES

- . SAUGNAC M. Michel LAFOURCADE Tél : 05.58.97.82.29  
6, place des chênes
- . CAMBRAN M. Alain FORSANS Tél : 05.58.97.88.77  
375 Rte d'Orthez

## CONSORCE PORCINE

- M. Jean-Marie CHICOYE Tél : 05.58.98.71.71  
580 Rte de St. Pandelon

## CYCLO CLUB SAUGNACAIS

- M. Christian LALANNE Tél : 05.58.97.82.12  
1990 R. Eglise de Cambran  
(Trésorier)

## ELAN SAUGNACAIS

- M. René DUMON Tél : 05.58.97.87.96  
1130 Rte d'Orthez

## ENTENTE SAUGNACAISE

- . BASKET M. Gérard VEILLON Tél : 05.58.97.87.83  
35 Rue Alex Lisal
- . PELOTE M. Daniel LENTATI Tél : 05.58.97.82.89  
4 Rue des Genêts
- . TENNIS M. René GONALONS Tél : 05.58.97.82.77  
1 Impasse Gérard Philippe



<b>FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves)</b>	Mme Florence CAZAILLON 425 R. Eglise de Cambran	Tél : 05.58.97.84.22
<b>FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)</b>	M. René ANTON 1155 Rte de Sort	Tél : 05.58.97.83.17
<b>FOYER DES JEUNES</b>	M. Jérôme LORREYTE 300 Rue de L'Egalité	Tél : 05.58.97.86.41
<b>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</b>	Mme Monique VINCK 1 Rue F. Jammes	Tél : 05.58.97.83.87
<b>LA MAJIA</b>	M. Jean-Jacques MONGAY 865 Rte de Sort	Tél : 05.58.97.87.03
<b>MUTUELLE ACCIDENTS ET INCENDIE</b>	M. Claude CASSEN 325 Rte du Courant	Tél : 05.58.97.86.44
<b>ROULE TA BOULE</b>	M. Thierry CAZENAVE 1345 Av. de la République	Tél : 05.58.97.88.99
<b>SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL</b>	M. René ANTON 1155 Rte de Sort	Tél : 05.58.97.83.17

## DATES A RETENIR



Janvier	08	Loto Etan Saugnacais	Juillet	2	Fêtes Patronales
Mars	19	Cérémonie FNACA Vin d'honneur		au	SAUGNAC
				5	
Avril	04	Marché Particulier à Particulier organisé par le Basket	Septembre	04	Fête Etan Saugnacais
Mai	08	Cérémonie anniversaire armistice de 1945 -Apéritif - Banquet		18	Fêtes Patronales CAMBRAN
Jun	12		Novembre	07	Marché Particulier à Particulier organisé par le Basket
	13	Repas GV		11	Cérémonie anniversaire Armistice de 1918 - Apéritif
		Repas Tennis	Décembre	11	Loto Parents d'Elèves FCPE
				31	Peut-être un Réveillon de l'An 2000



Une saison importante vient de s'achever.

Lors de l'assemblée générale du 17 septembre 1998 il a été décidé la création du "CYCLO CLUB SAUGNACAIS", association type loi 1901 dont les statuts ont été déposés, mettant ainsi fin à deux années de flou juridique.

Grâce à la générosité de sept sponsors, la section a pu se doter de maillots et de cuissards du plus heureux effet. Désormais nous portons loyalement et avec fierté les couleurs du club sur les routes de France et de Navarre comme l'a demandé notre Président lors de la cérémonie de remise de ces tenues.



Une partie de club...



Merci aux sponsors...

Ce qui nous a fait avancer n'est pas dû à la prise de produits interdits... mais à la perspective des apéros et des repas toujours très conviviaux (sportifs d'accord mais Landais avant tout).

Cette année nous avons constaté une augmentation sensible des effectifs. Le retour à l'esprit cyclo-tourisme y est peut-être pour quelque chose. Les sorties dominicales ont été toujours très prisées, mais les rendez-vous ponctuels (sorties montagne, inter-communes et randonnées UFOLEP) ont drainé beaucoup plus de monde.



La traditionnelle ascension des sommets pyrénéens qui a eu lieu le 14 juin 1998 au col d'Osquish et au Col D'olatze a connu un grand succès malgré la météo défavorable lors des agapes.

Escarpes périlleuses!



Comme il est de tradition nous clôturerons la saison en compagnie de nos amis pelotaris par le repas du "chevreuil" fourni aimablement par l'ACCA

*En attendant de nous retrouver sur les vélos encore plus nombreux, nous vous souhaitons une*

**BONNE ANNEE 1999**

# ENTENTE SAUGNACAISE

## SECTION BASKET



### SAISON ECOULEE

Espoir et déception pour l'équipe première qui, après un début laborieux, a fait une excellente fin de saison lui permettant en principe de rester en Excellence départementale.

Mais le règlement concernant le nombre d'arbitres, insuffisants au niveau du club, a brutalement sanctionné cette équipe qui se trouve rétrogradée en Honneur départementale.

Conséquence directe : deux de nos meilleurs joueurs ont quitté le club.

Les autres équipes ont fait des parcours très honorables.

Il est à noter que durant la saison passée, le club a pu enregistrer des résultats d'ensemble très positifs. De ce fait, il a été récompensé par la troisième place du challenge de l'offensive. La "récompense" a été décernée à Serres-Gaston.



Le panier est proche

### RESULTATS 97/98

Poussins	championnat	
Benjamins	1/4 de finale	face à Hagetmau
Minimes	1/2 finale	face au CEP
	1/4 de finale	face à Hinx (en Ufolep)
Cadets	1/4 de finale	face à Préchacq (série A)
Filles	finalistes	face à Horsarrieu
		montée en Promotion Excellence Féminine
Réserve	championnat	montée en 2ème série
Première	championnat	descente en Honneur départementale



### SAISON EN COURS

Devant la baisse des effectifs des catégories de jeunes, et face à la difficulté de trouver des entraîneurs, il a été décidé de créer des équipes d'entente avec Mimbaste et Clermont.

Ainsi, les poussins et poussines se trouvent dans ce cas.

Pour les benjamins, deux équipes de niveau ont été constituées sur les trois clubs :

*Une à Mimbaste*

*Une à Saugnac*

Concernant les arbitres, il n'y a pas d'inquiétude pour cette saison, les règles ayant été modifiées cette année. Avec l'inscription d'un arbitre stagiaire, nous sommes conformes aux exigences de la Fédération.

*La voilà la relève*



### **EQUIPES ENGAGEES 98/99**

POUSSINS  
POUSSINES  
BENJAMINS équipe 1  
BENJAMINS équipe 2  
MINIMES  
SENIORS filles  
SENIORS garçons  
INITIATION

Entente Mimbaste  
Entente Mimbaste  
Entente Mimbaste  
suivie par Nicolas et Rémi  
suivie par Jérôme et Nicolas  
suivie par Patrick  
suivie par Patrick  
suivie par Denis



### **ANIMATION**

Le club n'a pas innové et a gardé ses activités habituelles : deux marches "vide greniers", les calendriers et la fête du club en fin de saison.

### **EN CONCLUSION**



*Un public enthousiaste*

Le club ne baisse pas les bras et mise sur les très jeunes pour assurer l'avenir. Encore faut-il savoir garder le plus d'éléments possibles dans de bonnes conditions.

Enfin n'oubliez jamais que les équipes sont toutes capables d'exploits lorsqu'elles sont soutenues par un public nombreux et enthousiaste. Les horaires des matchs sont toujours affichés quelques jours avant à l'entrée de la salle omnisports.

## **SECTION PALA**



L'Année 1998 aura été assez calme dans l'ensemble. Tournois et repas ont été les principales animations de notre section.

Le Tournoi d'hiver a vu une très belle finale : la paire B. LOPEZ / S. DUBOURG a battu l'association, A.FORSANS / J.M DUBOURG. Ces deux équipes s'étaient rencontrées en poule de qualification et les futurs vainqueurs du tournoi avaient été largement battus. Nul doute que Bernard a su tirer profit de cette défaite pour mettre au point la tactique qui lui a permis avec Sébastien de mener

à sa main le déroulement de la finale.

En consolante le duo F. SANGLA / R. PEDELACQ a battu le tandem Y. PEDELACQ / J.J MON-GAY. Une fois de plus Fernand, que l'on croit toujours au bord de l'asphyxie, a renvoyé inlassablement la balle, laissant à Raymond, plus fougueux, le soin d'attaquer et "d'arroser" à tout va le fronton et... les abords. Leurs adversaires du jour, Jean-Jacques et Yves, ont bien essayé de placer quelques handerilles mais cela n'a pas suffi : ils ont dû s'incliner.

Il est à noter que ces deux finales opposaient le père et le fils. Plus aucun respect de la hiérarchie parentale, la jeunesse a prévalu.

Lors du Tournoi d'été, la victoire est revenue à X. DUPIN / D. LENTATI aux dépens de GALASSI / C. FABAS. Quelque peu émoussés par une nuit très courte, les jeunes des deux équipes ont connu des faiblesses mais ont néanmoins mené la partie à leur main. Superbe sursaut de Xavier qui a fini en trombe alors qu'il était largement mené au score.

En consolante l'inévitable paire F. SANGLA / R. PEDELACQ, réunie une fois de plus par le tirage au sort, a battu la valeureuse mais fatiguée équipe composée de J. GALASSI ET J.M DUBOURG.

Nous remercions tous les participants à ces tournois et notamment les jeunes, Xavier, Mathieu, Jérôme, Fabien, Christophe, Raymond et Sébastien.

Un vin d'honneur a clôturé chacune de ces joutes sportives et des coupes et cadeaux ont récompensé vainqueurs et finalistes.

Remercions encore les élus de la commune et les divers partenaires commerciaux pour leur générosité.

Notre traditionnel repas annuel s'est tenu au "PETIT TACHOIRES". Une vingtaine de convives ont fait le court déplacement, certains à pied, jusqu'au restaurant saugnacais. Bonne soirée, calme et détendue, autour d'une bonne table.

Bis repetita en ce qui concerne le repas du "chevreuil" avec nos amis cyclistes. Bonne chambrée, bonne ambiance et bon menu ont été les vecteurs de la réussite de cette soirée du 8 novembre 1997. Nous remercions une nouvelle fois l' A.C.C.A. de Saignac pour la fourniture du plat de résistance.

Toutes ces manifestations, tant sportives que gastronomiques, sont pour tous le plaisir de se retrouver. Il est dommage que la convivialité et la bonne humeur générale qui se dégagent de ces repas et tournois n'entraînent pas davantage de personnes vers les différentes associations, et la pala en particulier.

C'est avec plaisir que nous avons vu venir s'inscrire les jeunes pour le tournoi d'été. Malheureusement leurs occupations professionnelles ou estudiantines ne leur permettent pas plus de présence. Mais ils ont fait l'effort de participer.

Je suis sûr que parmi ceux qui liront ces quelques lignes, il en est qui voudraient venir jouer mais qui n'osent pas, qui pourraient se libérer mais qui trouvent toujours un prétexte pour s'abstenir.

Nous avons besoin de temps en temps de nous défouler, besoin peut-être d'évacuer la pression qui parfois pèse sur notre vie quotidienne ; de nous affronter sur un terrain, mais aussi de parler de tout et rien, car c'est aussi le but de l'association : elle permet de mettre entre parenthèses pendant un moment nos problèmes et contribue à trouver un certain équilibre.

La Section PALA vous adresse ses meilleurs voeux 1999

*Rappel des jours disponibles pour la section*

*Le Dimanche à partir de 8 H*

*Le Lundi à partir de 18 H.*

## SECTION TENNIS



### BILAN 1998

Nous avons débuté l'année avec une interrogation : pourrions-nous, sans encadrement de bénévoles, rémunérer un moniteur pour faire vivre une école de tennis ? Sachant que cette option mènerait inéluctablement le Club à une disparition faute de moyens financiers. La décision fut simple mais difficile : plus d'école de tennis, le temps nécessaire pour trouver une solution. Le Club ne répondait plus qu'à une seule demande : celle des joueurs de participer à un championnat. Deux équipes masculines ont défendu les couleurs de Saugnac pendant toute la saison. Les résultats ont été bons. Les performances permettent aux deux équipes de se maintenir dans leur division respective. Les bons résultats d'ensemble se traduisent par une élévation des classements individuels des joueurs. Jean-Louis IZABE, leader de l'équipe 1, monte en 3ème série et passe de 30/1 à 15/5, Christian GONZA-LES monte également en 3ème série et passe de 30/1 à 30.

Les autres joueurs restent en 4ème série mais progressent également

*Benoit LAVIGNE de 30/2 à 30/1*

*Xavier GONALONS de 30/4 à 30/3*

*Sylvain SOUCAZE de 30/4 à 30/3*



Les jeunes, nés en 84 et 85, ayant disputé le championnat de ligue, accèdent au classement : 30/5 pour Séverine GRANDA et Gaëlle SOUCAZE ; Laurent GONALONS, déjà classé 30/5, monte à 30/4.

Une saison nouvelle nous attend. Elle s'annonce bonne. Quatre raisons à cet optimisme :

Nos jeunes de l'Equipe I ne vont pas s'arrêter là et continueront à progresser.

De nouveaux joueurs ont rejoint le Club et participeront aux compétitions.

L'Ecole de Tennis reprend son activité grâce à l'arrivée de Madame MARCELLET, monitrice de tennis diplômée.

Création d'un poste d'animateur intergénérationnel dans le cadre d'un emploi jeune à la mairie de Saugnac, en la personne de Monsieur Christophe PUJOI, également joueur de tennis pendant ses heures de loisirs.

Il ne reste plus aux personnes intéressées qu'à prendre connaissance du planning 98-99 ci-dessous :

**Ecole de tennis**, le vendredi soir, de 16H45 à 18H, à partir de la rentrée scolaire de Toussaint

(inutile d'acheter du matériel).

**Entraînement** Equipes Masculine et Féminine, le mardi soir, de 18H30 à 20H, à la Salle Polyvalente.

**Des séances de cours pour adultes débutants** pourront être dispensés.

**Début Juin, un tournoi interne** sera organisé pour les jeunes et moins jeunes, compétiteurs ou non compétiteurs.

Au terme de ce tournoi, **un voyage à Roland Garros** sera programmé.

Création, dans la limite des inscriptions, d'une équipe féminine avec possibilité d'encadrement pour des entraînements.

Le tarif des cartes reste inchangé

(\*)

TARIF - SOCIÉTAIRES - 1998/1999

TYPE DE CARTE	SALIGNACAIS	NON SAIGNACAIS
1ère CARTE ADULTE	250 F	500 F
2ème CARTE ADULTE	150 F	300 F
JEUNES - 18 Ans	130 F	260 F
Carte Famille	400 F	800 F

*carte extérieur (1 heure) : 50FRS (Mairie)*  
*Carte ( Mai à Septembre) : TARIF (CLUB)*

(\*) Un tarif d'accueil correspondant au prix d'une licence est accordé à chaque nouveau venu n'ayant jamais pratiqué le tennis.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à :

**M. PUJOL Christophe : 05/58/97/88/09**  
**M. GONALONS René : 05/58/97/82/77**



Comparé à l'année dernière, nous pouvons constater que nous comptons moins d'adhésions. Cela est dû à un manque de manifestations et un manque de soutien des jeunes de notre village. C'est pour cette raison que l'objectif de cette année sera de rassembler et d'intégrer le maximum de jeunes en leur offrant diverses activités avec l'efficace collaboration du nouvel emploi jeune, Christophe PUJOL.

C'est avec lui que nous avons eu un premier contact avec les jeunes venus en nombre au sein de notre Foyer. Il en est ressorti beaucoup d'idées positives : soirées musique, vidéos, jeux etc... Nous pouvons affirmer que le Foyer des jeunes va connaître un nouveau essor. Suite à ces bonnes nouvelles nous pouvons signaler également que la collaboration Foyer des Jeunes - Comité des fêtes a permis de belles fêtes patronales dans une excellente ambiance.

Nous ne pouvons pas vous donner de dates fixes, mais une sortie au ski sera programmée durant l'hiver et plus tard un bal disco.

# GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



## LA G.V. A SAUGNAC ? ELLE VA BIEN, MERCI !

Elle a fêté, le 13 janvier 1998, ses quinze ans d'existence, avec ses fidèles licenciées. Dix d'entre elles ont reçu la médaille de bronze offerte gracieusement par la Fédération, remise par deux responsables du Comité Départemental, Christiane POUJOL et Josie WEISS, anciennes animatrices de la section.



Nos médaillées



Assemblée Générale

Cette petite cérémonie a pris place au cours de notre Assemblée Générale. Comme chaque année, nous n'avons pas failli à notre tradition de fêter les Rois autour de bonnes couronnes, d'un verre de cidre et de champagne pour arroser nos médaillées.

Notre effectif est constant chaque année, avec un petit noyau d'irréductibles, autour de nos trois animatrices qui restent fidèles à leur poste.

Notre sortie, le 16 mai au lac de Soustons, s'est trouvée légèrement arrosée au départ, ce qui a arrêté certains, mais tout s'est bien passé avec le soleil. Cette après-midi s'est bien déroulée, un peu contrariée par la journée défi-sport dans le village voisin. Le soir nous étions une trentaine pour le casse-croûte traditionnel.

Autre manifestation, le groupe RETRAITES s'est joint le 17 juin à celui de SAINT-PAUL pour une journée plein air, autour du LAC de CHRISTUS, très conviviale.

L'assemblée générale 98-99 se tiendra le **mardi 12 janvier 1999 à 20 heures** à la nouvelle salle de réunion, en remplacement de la séance G.V., autour de la galette.

Notre sortie annuelle se fera le week-end du 12, 13 juin (à décider lors de l'A.G.) suivie du pot de fin d'année. Trois messieurs ont bien voulu se joindre à nous. Avis aux amateurs.

### HORAIRES DES SEANCES

LUNDI	9 h 15	à	10 h 15
MARDI	20 h	à	21 h
JEUDI	20 h	à	21 h
JEUDI (retraités)	9 h 15	à	10 h 15

### RENSEIGNEMENTS

Inscriptions au moment des séances  
Tél : 05.58.97.83.87 M. VINCK  
05.58.97.80.03 M. TISSIER  
05.58.56.13.78 A. PLYOO

*On peut s'inscrire tout au long de l'année. Les deux premières séances sont gratuites.*



### LES VOIX DES CHASSEURS

Que d'encre... que de polémiques, que de rumeurs pour déstabiliser les quelque 80 chasseurs que nous sommes sur notre commune... Une minorité de détracteurs suffit pour semer le doute et l'incrédulité. C'est mal connaître la diplomatie de ces "tueurs en puissance" que nous sommes.

Cette année, quand même, 25 chevreuils ne sont plus nuisibles pour les diverses plantations d'arbres et de plus 5 associations ont su apprécier, lors de diverses rencontres festives, la saveur particulière de ce gibier. Où est le mal ?

80 renards qui, chez nous, préfèrent les volatiles aux fromages (dommage pour les corbeaux) ne décimeront plus nos enclos de canards. Qui va s'en plaindre ?

Pour le reste - faisans, lapins, palombes et bécasses-, je ne pense pas que le congelateur soit d'actualité pour stocker la surabondance.

Laissez-nous donc parcourir notre campagne et notre forêt de Sagnac et Cambran. Si nous ne les aimions pas nous ne les défendrions pas avec autant de force.

Merci donc de nous accepter, nous, chasseurs comme nous sommes, respectueux et responsables de notre sport favori que nous voulons préserver et défendre la fleur au fusil.



chevreuil



broque français



pointer

## SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL



Déjà présentée dans les précédents numéros du "Trait d'Union", la doyenne des associations du village, fondée en 1888, par une poignée d'hommes ayant déjà ressenti à l'époque le besoin pressant

d'entraide ou de secours entre eux, par le biais du mutualisme, regroupe encore quelques familles et environ 15 adhérents. Ce chiffre diminue chaque année, mais le chiffre des prestations reversées, lui, augmente avec seulement une cotisation honnête, une subvention communale et surtout le travail bénévole de quelques amis. C'est dire l'importance encore pour ces adhérents d'avoir une assurance complémentaire.

Voici déjà dix ans, elle bénéficiait du concours gratuit et de l'expérience d'un homme qui dirigea longtemps le centre de Sécurité Sociale de Dax. Il fut l'élément qui donna à notre société un nouvel élan, tant par les méthodes de travail, la formation de ses membres du Conseil d'Administration à une autre gestion, que par sa gentillesse et sa disponibilité, le Président aimé de tous.

Monsieur René ANTON, puisqu'il s'agit de lui, très éprouvé par la maladie de son épouse et très affecté par son décès après un long et courageux combat, nous a signifié son désir de se retirer de notre mutuelle.

Nous nous inclinons devant son choix et sa douleur ; mais au nom de tous les sociétaires, nous vous disons, Monsieur ANTON, notre gratitude, notre reconnaissance, pour le travail que vous avez accompli et nous vous renouvelons, ainsi qu'à vos enfants et vos proches, nos très sincères condoléances. Nous vous disons affectueusement merci, Monsieur ANTON.

L'Assemblée Générale du 12 janvier 1998 avait décidé de ne pas augmenter pour la troisième année consécutive les cotisations. Une gestion saine, une réserve bancaire solide, l'autorisait, permettant même de relever certains forfaits. Tout cela s'est traduit, vu la somme des dépenses, par un déficit, lequel nécessitera un relèvement des cotisations dont nous déciderons la somme à l'assemblée générale où vous serez convoqués.

Que souhaiter encore ? Que nos rangs ne diminuent pas trop, et qu'un sang nouveau et jeune vienne renforcer votre mutuelle.

### **NECROLOGIE**

Comme une traînée de poudre, en ce matin du 24 août, la nouvelle se propageait au sein de notre comité, et dans le village, jetant la consternation.

Monique. L'épouse de notre Président René ANTON, terrassée par ce mal implacable, contre lequel elle luttait depuis longtemps avec un courage admirable, venait de nous quitter, vaincue par la maladie.

Dans une église de Sagnac s'avérant trop petite, la grande famille F.N.A.C.A. était là, au premier rang notre comité bien sûr, nos épouses, le coeur serré, la gorge nouée par l'émotion, mais aussi, venus de tout le département, les amis de René du Comité Départemental, Président en tête, essayant d'apporter à cette famille son affectueux soutien. Monsieur l'Abbé Solue, l'ami aussi, sut trouver pour la circonstance les mots de réconfort, d'espérance et de foi.

Monique, la fidèle compagne de nos congrès, de nos retrouvailles, de nos balades, de nos soirées, ne sera plus là pour nous gratifier de sa gentillesse, de sa disponibilité, de son sourire.

A René, l'ami très cher et si éprouvé, à ses enfants et petits-enfants, à tous ses proches, nous redisons notre compassion dans cette cruelle épreuve.

## L'ELAN SAUGNACAIS

Chaque année, les vacances s'achèvent par le traditionnel repas de l'ELAN qui rassemble les habitants du village auxquels se joignent bon nombre de voisins qui connaissent et apprécient l'ambiance conviviale et le menu typiquement landais.

Caractéristique de ce repas : le service est assuré par les Jeunes, de la cinquième à la terminale. D'une politesse exemplaire et dans un style parfait, ils font l'admiration de tous les convives.

Parmi les convives, "LOUS HARDITS" de la LANDE ne sont pas les derniers à mettre de l'ambiance surtout quand ils se permettent de gagner, à deux reprises, le fameux et délicieux jambon qu'ils sont heureux de déguster ensuite avant l'aube.



On va manger le jambon



deux jeunes serveurs

*L'action de l'AMICALE dépasse les frontières du village*

Notre ami du TCHAD, N'GABO GORO, n'a pas donné de nouvelles depuis plus d'un an. Un Saignacais en stage dans sa région n'a pu entrer en contact avec lui dont il avait pourtant l'adresse. A-t-il été victime de déplacements et de tragiques événements survenus dans le pays ?

HAÏTI



Notre filleule de HAÏTI, Marie Sony RELIGIEUX, se recommande régulièrement à notre bon souvenir, par l'intermédiaire de l'Association PARTAGE. Elle fait partie de la commune de MARIGOT où, comme elle, 1090 enfants sont parrainés par 1096 parrains nominatifs, dont l'ELAN SAUGNACAIS.

A MARIGOT, le partenaire de l'Association a achevé la construction d'un centre destiné à la formation de maîtres d'école et on a vu certains parents s'organiser pour agrandir des écoles. Dans les zones les plus reculées, des comités de villageois ont été créés pour recevoir des formations de base sur la santé et l'hygiène.

Soutenir la recherche sur le cancer pour faire reculer la maladie, tel est l'un des objectifs des activités de l'ELAN.

Toute une génération de jeunes chercheurs s'engage à poursuivre et à développer les travaux de leurs aînés, en y apportant leur volonté, leur audace et leur obstination à trouver de nouvelles façons de combattre le cancer. Nous avons à favoriser la vocation de ces jeunes par des bourses d'étude.



Michel Lucas, Président de l'ALU, en compagnie du  
Professeur Hervé Fridman, Président du Conseil Scientifique

Cette année, l'ELAN a aidé notre Relais Paroissial de Sagnac et Cambran, à participer financièrement à la restauration de l'église, menée à bien par le Conseil Municipal.

Merci, habitants de Sagnac-et-Cambran, et des divers villages voisins formant la Paroisse LE BON PASTEUR, pour vos actions de solidarité.

## CLUB DES RETRAITES



Par le traditionnel et succulent repas de "CAP d'AN" à l'issue d'un service religieux 90 aînés ont fêté dans la joie le démarrage de 1998. Grâce à la générosité de l'A.C.C.A locale et des propriétaires du bois d'Oro, un bon groupe a honoré le repas dit "du chevreuil". Carnaval a mobilisé des papis et des mamies pour fabriquer et promener, grâce à Robert, un beau SAN PANCAR ; cette fête était organisée par le personnel enseignant avec tous les pitchouns, et elle a connu un vrai succès.

En juin un car nous conduisait à Marquèze, via Sabres, pour visiter un hameau conservé intact par le Conseil Général depuis plus d'un demi-siècle.



La promenade en chemin de fer "tape cul", les maisons en torchis, le moulin, tout l'outillage pour la culture du seigle, du maïs et la récolte de la gemme ont retenu l'attention de tout le groupe. Les voyages à Behobie, Irun, les fortifiants qu'on trouve dans les ventas, la petite collation avec le jambon et le rouge, entretiennent une bonne ambiance et la gaieté.

Dans un cadre rustique, sous un rocher avec des chandelles, à Sarres, au Pays Basque espagnol, une quarantaine de "toujours jeunes" ont passé une excellente journée ; et pour clôturer, un déplacement à Urt, Labastide, et Sames, magnifiques promenades par un temps superbe.



*QUEL PROGRAMME 1999 ?* Vingt ans pour notre amicale, cela mérite d'être fêté...

Grâce à la diligence de M. le Maire et de son Conseil Municipal un jeune animateur sera au service des écoliers, des ados, et des retraités. Souhaitons la bienvenue à M PUJOL et le succès pour l'entretien de notre corps et de notre esprit.

Nos amis, l'Abbé SOLUE, Andrée et René BETZ, ont fêté leurs cinquante ans de fidélité : jubilé sacerdotal, noces d'or. Qu'une bonne santé leur permette de continuer longtemps d'aider notre groupe.

*UN SOUHAIT* : que les jeunes sexagénaires viennent assurer la relève. Nous ont quittés pour un monde meilleur :

Jacques LARRERE  
Bernard SIMON  
Henriette LACASSAIN  
Jean DARNAUDE  
Paulette DUFAY



Pour nous, anciens combattants d'Afrique du Nord, l'année F.N.A.C.A commence le 1er septembre. A partir de cette date, un calendrier est établi pour les différentes manifestations de l'année.

*La première*, l'Assemblée Générale pour la remise des cartes, a eu lieu le 10 octobre. Nous nous sommes retrouvés très nombreux à 20H30, pour fixer les moments forts de l'année 98/99. A savoir : le Congrès Annuel Départemental, qui aura lieu à Morcenx les 21 et 22 novembre et où nous savons déjà que notre délégation sera importante.

*Le 3 janvier 1999*, nous nous retrouverons à la cantine scolaire, pour échanger nos voeux de nouvel An, en tirant les Rois autour du pot de l'amitié.

*Début février* (la date n'est pas fixée) un casse-croûte convivial, pour la traditionnelle soirée d'hiver. *Le 19 mars à 18H30*, nous serons devant le monument aux morts, pour la cérémonie du souvenir, suivie le dimanche par une messe, à l'intention des morts en Algérie et de tous les combattants. A l'issue, nous aurons un vin d'honneur suivi d'un repas, dans un lieu restant à fixer.

Enfin, la formule du voyage en juin sera revue, parce que déficitaire, vu le nombre trop faible de participants.

C'est un programme identique à ceux des années précédentes. L'an dernier, le Congrès à Soustons, devant une participation record fut magnifique, avec à la clé, un discours de clôture du Délégué National, Jack Roussel, Président de la Commission GAJE (Guerre d'Algérie, Jeunesse, Enseignement).

Interpellant nos responsables politiques au plus haut niveau, rappelant les éternelles promesses non tenues (comme d'habitude) et lançant un appel afin de tout mettre en oeuvre pour éviter que nous sombrions dans l'oubli, "cette seconde mort" disait-il, citant notre poète Lamartine. Nous étions 22 Saugnacais à la journée de clôture, ainsi qu'au banquet qui suivit.

Après les retrouvailles des voeux le 4 janvier 98, une soirée "chevreuils", offerts par l'A.C.C.A, nous réunissait à la cantine pour un repas mitonné par l'ami Gilbert Duboué, le 7 février. Merci messieurs les chasseurs.

Le 19 mars, pour le cessez-le-feu en Algérie, avait lieu l'instant de recueillement au monument aux morts, avec dépôt de gerbe et lecture du Manifeste National. Puis le dimanche, après une très belle messe en l'église de Mimbase, la municipalité nous offrait un vin d'honneur et nous nous retrouvions autour d'une bonne table, sur place, "Au Petit Tachaires". Enfin, le 21 juin, nous étions au Cirque de Gavarnie, par une très belle journée dans un lieu mythique et ensoleillé. A ce jour, notre association compte 4 911 adhérents dans les Landes, 345 556 au niveau National. C'est le chiffre avancé au dernier Congrès National des 16,17,18 octobre 98, qui vient d'avoir lieu à la Rochelle, avec, le dernier jour, 3000 camarades présents. Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Monsieur Masseret, était là, entouré des plus hautes autorités politiques et militaires. Phénoménal congrès, s'il en fut, avec l'accueil chaleureux de Monsieur Crépeau, Maire de la Rochelle.

En terminant, je lancerai un appel : restons donc toujours unis, comme par le passé, pour rendre la F.N.A.C.A encore plus forte.

## COMITE DES FETES



### SAUGNAC

Placées sous la présidence de Michel LAFOURCADE élu démocratiquement (t'as qu'à croire, quand on en tient un n'est-ce pas Marco ?), les fêtes de SAUGNAC qui se sont déroulées du 3 au 6 juillet, resteront, je pense, parmi les bons souvenirs chez les festayres habitués à fréquenter notre commune à cette période.

Comme partout semble t'il, la fréquentation a été moindre (même DAX et MONT de MARSAN n'y ont pas échappé). En ce qui nous concerne, cette baisse a été contrebalancée par la qualité. Pas un seul mauvais geste ne nous a été signalé, pas l'ombre d'une bousculade lors des divers programmes offerts à tous. POURVU QUE CA DURE !!!

### VENDREDI

La classe fort représentée cette année (y a t'il eu une panne d'électricité en 1979 ? ?), magnifiquement "chapeauté" par le parrain et la marraine, a permis aux écoliers de finir l'année scolaire en beauté. Elle a organisé des jeux (avec réponse bien entendu) dès le vendredi après-midi.

Le coup d'envoi des Fêtes a dû être retardé pour cause de Mondial de Football, France/Italie plus précisément. Ces messieurs ont trouvé bon d'aller jusqu'aux tirs au but mais la France ayant gagné, on ne leur en veut pas. (d'autant plus qu'ils ont fait ce que l'on sait. Et un, et deux, et trois zéro !!).

La remise des clefs par M. le Maire ayant pu avoir lieu, le temps d'avaloir quelques boissons énergétiques et il a fallu commencer la remontée triomphale de la plus longue avenue de France (euh, de Saugnac) en fanfare avec la banda de MIMBASTE et ce jusqu'au désormais traditionnel point de ravitaillement du PETIT TACHOIRE. La remplaçante du représentant P---S 51 (pas de publicité!!), certainement peu au courant des capacités et des besoins des sportifs de haut niveau, avait prévu "un peu juste" et comme il est dangereux de partir sur une jambe, le patron des lieux a comblé le déficit (Grâce lui soit rendu). Le premier bal des fêtes a connu un succès fort honorable.

### SAMEDI



Organisation par le Foyer des jeunes d'un tournoi de football sixte, qui a réuni de bien belles et pittoresques équipes. La victoire est revenue aux lers de justesse devant les 2èmes. Hooligans en moins, c'était le Mondial.

Incluse désormais dans le programme, l'élection du personnage de l'année. Nul ne pouvait rivaliser avec M. le Curé SOLUE qui fêtait ses 50 ans de sacerdoce. Une chanson de Sardou, légèrement remaniée par Michel (le nôtre) lui a été dédiée pendant le repas mais les membres du Comité n'avaient pas assez répété et le résultat n'a pas été à la hauteur de l'événement. L'intention était bonne et nous ferons mieux pour les 100 ans de sacerdoce.

Le repas du samedi semble être toujours aussi bon d'une année à l'autre. Quelques embouteillages en cuisine, mais les serveuses sont tellement souriantes que tout se passe dans la bonne humeur.

(ch,eh,les messieurs aussi). Bravo Hervé pour le poisson et chapeau aux hommes de l'art cachés derrière les barbecues, car ce n'est pas facile d'obtenir un tel résultat avec de la vache folle.

Les agapes terminées, les plus folles danses ont permis aux estomacs de commencer la digestion aux sons des orchestres et podium de celui qui est le compagnon incontournable de nos fêtes, j'ai bien sûr nommé M. TOLOU Bernard. Pour celles et ceux qui n'en avaient pas assez, et ils furent nombreux tout au long des fêtes, le Foyer des Jeunes se tenait à leur disposition dans les nouveaux locaux de la Bodéga. Une musique appropriée, des rafraichissements adaptés à la situation, la banda de Mimbaste et une équipe de jeunes responsables qui a beaucoup et bien travaillé, tout cela a permis de terminer de la meilleure des manières chaque journée ou plutôt chaque nuit. Puisseons-nous retrouver une telle complémentarité et complicité dans tous les domaines associatifs de la commune,

## *DIMANCHE*

Rénovation de l'église oblige, M. le Curé a célébré la messe en plein air. 50 ans de sacerdoce méritaient bien d'avoir du beau temps. C'était le cas et les fidèles furent au rendez-vous.

Depuis quelques années, la soirée du dimanche est un des temps forts de la fête, 98 n'y dérogea pas. Il nous a été permis de découvrir, près de chez nous, des ARTISTES de talent, peu connus pour l'instant mais cela ne devrait pas durer : LES ANNEES BOUM. C'est jeune, c'est frais, c'est vivant et c'est de chez nous. Pas de temps mort durant le spectacle. Le public ne s'y est pas trompé en applaudissant à tout rompre. L'ovation finale, tout le monde debout, trahissait la tristesse de savoir que le show était terminé. Mesdemoiselles et Messieurs, au plaisir de vous revoir.

## *LUNDI*

Quelques jeux (à améliorer d'ailleurs) ont permis aux plus jeunes de se mesurer au tir à la carabine, tir à la corde, courses et jeux divers. Tout le monde ayant gagné, les organisateurs ont distribué des récompenses à tous.

BISON CUITÉ ayant été entendu l'an passé, il n'y a pas eu de bouchon lors de la Soirée Saignacaise. Les sandwiches ont été dévorés en toute sérénité et quantité par tout un chacun. Comme quoi il suffisait de le dire. Merci à tous.

Le Radio Crochet n'a pas obtenu un très grand succès malgré JOHNNY qui avait fait le déplacement et bien chauffé la salle. Il semble qu'il y ait une crise de candidatures. A noter cependant de jeunes rockers qui se doivent de persévérer. Les habitudes sont difficiles à changer.

En résumé, tout le monde s'auto-attribuant des succès.(7 d'or, victoires de la musique, Molières, etc...) faisons de même et sont donc élus à l'unanimité :

FERIAS D'OR au Comité des Fêtes de SAUGNAC et CAMBRAN  
BODEGA D'OR au Foyer des Jeunes de SAUGNAC et CAMBRAN  
SACERDOCE D'OR à M. le Curé SOLUE  
CLASSE D'OR à la classe 99 de SAUGNAC et CAMBRAN  
FESTAYRE D'OR à vous tous qui, je n'en doute pas, serez encore présents l'an prochain  
BANDA D'OR à la Banda de MIMBASTE



CARTON ROUGE aux forains qui n'ont pas installé de manège pour les petits car le Comité des Fêtes, en accord avec d'autres comités, n'a pas accepté le racket qui constitue à les payer (2000f)

pour qu'ils daignent venir. Une structure gonflable louée par nos soins, a permis à ceux qui le désiraient, de se "donner" autant qu'ils le voulaient. A suivre.

Quant au GRAND FRISSON du saut à l'élastique qui était proposé par affiche à tous les carrefours de l'agglomération par Jimmy Jefferson, c'est M. le Maire et les membres du bureau du comité qui l'ont eu après avoir constaté les garanties offertes par cette attraction. L'autorisation n'a évidemment pas été accordée.

Le 23/08/98, à l'invitation du comité des fêtes d'YZOSSE, une forte délégation de notre comité bien renforcée par le foyer des jeunes, a participé aux 1ers JEUX DE TRADITION LANDAISE (version amateurs). Face aux équipes d'YZOSSE, TALLER et du quartier de la Pince à SAINT PAUL LES DAX, après une lutte acharnée où tous les coups n'étaient pas permis, nous avons terminé sur le podium, à la troisième place !!(ouais, ouais, sur quatre, diront certains). Néanmoins, nous avons terminé 1ers et très largement détachés (tachés pour certains) lors de la troisième mi-temps.

Ces jeux pratiqués dans un très bon esprit devraient être reconduits d'année en année dans les quatre communes. Ils comportent pour l'instant les épreuves du travail de la forêt (avec palot et passe-partout), de l'espérôquère, du gavage (de bouteille), de la battère, du lancer du bérêt et de la mayade. Rendez-vous aux fêtes de 99, ça vaut le coup.

Et comme dans Astérix le Gaulois, pour ne pas changer une formule qui semble gagner, les membres du comité se retrouveront (je ne sais ni où ni quand à cette heure) autour... D'autres bonnes tables bien évidemment.

### COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Président	: LAFOURCADE Michel
Vice Président	: LALANNE Jean-Marc
Trésorier	: LABAT Yves
Secrétaire	: PEDELACQ Yves
Secrétaire Adjoint	: DANGOUMAU Marc

Membres :

: CASTETS Christian
: DUPLA Didier
: LORREYTE Jérôme
: DUPIN Xavier

### CAMBRAN

Pas de Fête cette année !

Lors d'une réunion, la décision a été prise d'annuler les fêtes. Nous savons bien que cette perspective n'a pas dû être appréciée par tous, mais notre quartier a été marqué par un départ bien triste. Comme vous le savez, une amie très chère nous a quittés. Madame ANTON a contribué pendant de nombreuses années aux réussites de notre fête. Nous ne pouvions assurer les festivités dans ces conditions. Nous sommes de tout coeur avec la famille.

Pas de panique !



Nous reviendrons l'année prochaine. Nos fêtes reprendront avec l'entrain qu'on leur connaît. Le comité a perdu quelques membres actifs. Ils ont donné de leur temps et de leur gentillesse pendant de bien longues années. Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement. Mais n'ayez crainte, nous sommes courageux et nous aimons trop notre petite fête de quartier pour vous abandonner. Nous serons donc tous là en 1999 pour vous servir nombreux, nous l'espérons. Mais connaissant votre fidélité, nous savons que vous serez présents à nos prochaines "Fiestas Cambranaises". Nous vous disons à l'Année Prochaine et **bonne année à tous.**



L'Année 97/98 sera passée sans grosses difficultés.

Suite au départ à la retraite de deux instituteurs, un doute s'était posé quant au renouvellement des deux postes.

En effet, une baisse d'effectifs à la rentrée nous paraissait être un problème, mais tout a été mis en oeuvre pour assurer le maintien des emplois actuels.

Une réussite, puisque nous avons une nouvelle directrice : Madame HONDELATTE, qui a pris en charge la classe des C.E, et Mademoiselle LABORDE qui s'occupe des C.M.

Loin des problèmes passés, nous leur souhaitons longue vie dans notre école.

Nous tenions à remercier les personnes présentes à nos premières réunions. Nous sommes ravis de voir que certains d'entre vous sont désireux de participer à la vie de notre école. Nous espérons vous voir de plus en plus nombreux. Venez exposer vos idées, vos projets, vos envies, pour améliorer la vie scolaire de vos enfants.

Nos réunions sont amicales et conviviales, vous serez les bienvenus.

### **LOTO DES ECOLES**

La F.C.P.E vous remercie vivement pour votre participation au loto 97. Votre présence nous a permis de mener à bien notre projet informatique : nous avons pu doter l'école de deux ordinateurs. A la parution du Trait d'Union, le loto 1998 sera derrière nous. Espérons qu'il vous aura comblés en cette fin d'année.

La Présidente remercie de tout coeur les artisans et les particuliers qui ont permis la réussite du loto 97 grâce à leurs dons et leur grande générosité.



**MERCI A TOUS ET BONNES FETES**



La municipalité adresse un grand merci à tous les responsables et bénévoles qui tout au long de l'année oeuvrent au sein des associations et donnent une âme à notre village.

Elle leur souhaite pour 1999 de gagner le soutien de tous et une bonne année.

## L'ECOLE

Résumer en quelques lignes le travail d'une année scolaire n'est pas chose facile. Arrêtons-nous plutôt simplement sur quelques activités ou événements qui ont marqué la vie de l'école en 97/98.

Précédemment, les enfants au travers de la musique et des traditions avaient découvert différents pays du monde. Dans la même voie, ils se sont lancés, cette année, dans l'étude des pays européens.

Quoi de plus agréable que de réutiliser le "patrimoine" culturel de la commune, à savoir les décors peints de la place Saint Marc à Venise et du patio andalou !



Janine et Pierrette, à la cantine, se sont prêtées au jeu en nous régaland d'une paëlla pour la journée espagnole et de tagliatelles à la carbonara pour le repas italien. Rodolphe, authentique musicien espagnol, nous a joué des sérénades à la guitare.

Les élèves de CE1 et CE2 ont approfondi un peu plus cette étude par l'initiation à la langue espagnole durant toute l'année.

Carnaval a donc tout naturellement transformé les petits Saugnacais en Européens : Ecossais de la maternelle en kilt, Espagnols à volants et sombreros des CP et CE, Slaves enrubannés du CM.



*Rodolphe à la guitare  
on a tout de suite envie de danser !*



*Le défilé des Ecossais.*



*Belles espagnoles*

Cette fois encore, les parents n'ont pas hésité à les accompagner. Dans le plus grand secret, ils avaient préparé un spectacle tauromachique digne des plus grandes "plazas" qui a fait vibrer tout le public saugnacais. Quant à la troupe professionnelle de danseuses sévillanes, elle ne manquait pas non plus de piquant, de grâce ni de charme.



*Les Sœurs sont tout sourires*



*Venu d'Andalousie un groupe...très pro*

Si nous n'avons pas encore évoqué Noël, c'est que la rencontre avec les papis et les mamies, occasion de se retrouver autour de quelques chansons, est maintenant devenue traditionnelle. Un doux moment au coeur de l'hiver



*Avec les papis et les mamies*

Et ce n'est pas l'arrivée pétaradante du Père-Noël, venu distribuer quelques gâteries, qui a atténué le plaisir des petits et des grands.



*Le Père-Noël sur un drôle d'engin*

Comme d'habitude, les sorties éducatives se sont échelonnées au cours de l'année :

- Les visites du Parc de Sarrat et de l'exposition, à Dax, du peintre local M. Valliez, ont permis aux cycles 1 et 2 de continuer à s'intéresser aux fleurs et à la nature.

- Les classes maternelles, toujours fidèles au concours des écoles fleuries, ont remporté cette année encore le prix d'Excellence départemental et le premier prix national de leur catégorie. C'est à la Sorbonne, en présence de Mme la ministre, que les maîtresses sont allées chercher les livres et les jeux gagnés par les enfants.

- De plus, les moyenne et grande sections ont participé au projet départemental sur l'arbre sous la direction du conseiller pédagogique de musique. Ils ont ainsi créé une chanson "Le mûrier de la récré" qu'ils ont interprétée à Montfort en Chalosse devant une centaine d'enfants d'autres écoles.

- Pour étudier l'histoire de façon plus vivante, les élèves du cycle 2 se sont rendus en début d'année à l'écomusée de Marquèze. Là, ils ont découvert au travers de la reconstitution d'un quartier de la Grande Lande quelle était la vie des paysans il y a environ un siècle.

- Au mois de mai, en compagnie de leurs camarades du CM, ils ont remonté encore plus avant dans le temps, puisqu'ils sont allés à la rencontre des dinosaures et des premiers hommes au Préhisto Parc de Fontirou près d'Agen.



*Atelier de peinture préhistorique à Fontrou*



*Dans la garde d'un dinosaure*

- Pour leur voyage scolaire, au mois de juin, les maternelles ont visité la pinède des singes de Labenne avant de pique-niquer sur une splendide aire de jeux à Biarritz et de musarder dans les rues de Saint Jean de Luz en petit train.

L'école s'est aussi tournée vers l'avenir puisqu'elle s'est dotée d'un ordinateur payé par la coopérative scolaire.

Les parents d'élèves ont continué à l'équiper en lui achetant un scanner et deux ordinateurs pour les petites classes.

En octobre, le Conseil Général a aussi attribué, pour les plus grands, un nouvel appareil Internet. Les enfants vont donc pouvoir maintenant commencer à s'initier à cet outil moderne.

Quelques changements au niveau de l'équipe pédagogique : en juin, après plusieurs années passées dans notre école, M. Vokal et M. Darrouzes ont fait valoir leurs droits à la retraite. Mme Hondelatte et Mme Laborde ont été accueillies pour les remplacer ; ce ne sont pas tout à fait des inconnues puisque toutes deux avaient déjà enseigné à Saugnac il y a quelques années.

### ***Que va nous réserver l'année scolaire 98/99 ?***

Différents projets sont à l'étude :

- Installation d'une Bibliothèque Centre Documentaire dans les locaux de l'école, en liaison avec la Bibliothèque Municipale.

- Etude des traditions populaires, spectacles de rues et arts du cirque.

Ces projets d'envergure ne seront réalisés que s'ils bénéficient de différentes subventions. Souhaitons qu'ils puissent être menés à bien.



# ETAT CIVIL

Ces listes sont arrêtées au 30 novembre 1998

## NAISSANCES



DOURTHE Nicolas	5, Bis Rue des Genêts		23 décembre	1997
TORCHAUSSÉ Alexandra	5, Imp. des Châtaigniers		27 décembre	1997
FAURE Benjamin	1, Rue du 8 Mai 1945		05 février	1998
HALQUIN Marie	1215, Rte de Cambran		18 avril	1998
BRASSÉ Mathilde	200, Rue Alex Lisalt		20 mai	1998
DE WEERDT Florian	25, Rte des Primevères		10 juin	1998
DELUS Jade	7, Rue de l'Orée du Bois		18 juin	1998
BAROTTIN Théo	220, Rte de la Forêt		30 juin	1998
PIET Jérémie	730, Rte de Sort		08 septembre	1998
PIET Florian	730, Rte de Sort		08 septembre	1998
PARAGÉ Anats	14, Rue des Genêts		21 septembre	1998
DESPERIES Alexis	3, Imp des Ajoncs		20 novembre	1998



## MARIAGES

DELAMARE Frédéric	1170, Rte d'Orthez	Saunac et Cambran	18 avril	1998
RECHEDE M. Françoise	69, Avenue du Midou	Mont de Marsan		
MORERE Jean-Marc	1305, Rte de Cambran	Saunac et Cambran	11 Juillet	1998
LAURENCE Mireille	1305, Rte de Cambran	Saunac et Cambran		
LUTAU Patrick	5, Rue Falkirk	Créteil	8 août	1998
LARRIFU Florence	9, Rue de l'Orée du Bois	Saunac et Cambran		
DUPORT Frédéric	6, Rue des Classeurs	Narrosse	12 septembre	1998
LORREYTE Nathalie	300, Rue de l'Égalité	Saunac et Cambran		
DARRIBERF Patrick	36, Lot du Montanet	Mées	31 octobre	1998
LESFOURGUES Isabelle	80, Rte de Cambran	Saunac et Cambran		

## DÉCÈS



PICHOT Reddy	130, Rte des Violettes		01 janvier	1998
SIMON Bernard	1, Rue de l'Orée du Bois		02 février	1998
LESFOURGUES Jeanne	80, Rte de Cambran		10 février	1998
BELIN Maria	2090, Rte de l'Église de Cambran		13 mars	1998
GUILLIEN Marcel	1040, Rte d'Orthez		01 avril	1998
PAYSAN Daniel	"Labescau"		08 avril	1998
LARRIERE Jean-Jacques	10, Rte d'Orthez		13 avril	1998
DELAIE Jean-Michel	4, Rue de la liberté		02 août	1998
DESPERIES Joseph	345, Rte de Cambran		07 août	1998
ANTON Monique	1155, Rte de Sort		24 août	1998
DARRICAU Danièle	3, Place des Chênes		31 août	1998
MESPLET Jeanine	1115, Avenue de la République		29 septembre	1998
BROC Madeleine	870, Rte de la Forêt		13 octobre	1998
DARNAUDE Jean	525, Rte de Bénése		21 octobre	1998
DUFAU Paulette	645, Rte du Campas		25 octobre	1998

# A VOTRE SERVICE

*Cette liste réactualisée comporte le nom des entreprises sur le territoire de la Commune.*

* ANIMATION DISCOTHEQUE	TOLOU Bernard	4 Imp. des Fougères	Tél : 05. 58.97.86.67
* SCENE SERVICE	NAPIAS Denise	3 Rue J. Moulin	Tél : 05.58.97.88.90
* AGENCE DE VOYAGE	S.A MONGAY-LARTIGUE	10 Av. République	Tél : 05.58.97.80.32
* ALIMENT. - BOUCH. - CHARCUTERIE	LABOURDETTE Louis	8 Av. République	Tél : 05.58.97.86.40
* ALIMENT.TRAITEUR AMBULANT	GUICHEMERRE Joette	235 Rte de Sers	Tél : 05.58.97.82.59
* ARTICLES - SERV. FUNERAIRES	MORA Joseph	45 Rte du Conte	Tél : 05.58.97.84.66
* BOUCH. CHARCUT. - TRAITEUR	DUBOUE Gilbert	1, Rue du Biosque	Tél : 05.58.91.54.56
* BOULANGERIE	BAUHRON Christine	145 R. de la Liberté	Tél : 05.58.97.84.37
* BUREAU ETUDES MAISONS HCL	LOLIME Henri	1725 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.80
* BUREAU D'ETUDES BUR	PEHAL Marc	875 R. Portadignaux	Tél : 05.58.97.87.38
* CHARPENTE	MORA Joseph	45 Rte du Conte	Tél : 05.58.97.84.66
* COIFFURE DAMES-MESSIEURS	IRANEZ Janine	825 Av. République	Tél : 05.58.97.85.51
* CREATION SCULPTURES CUVRE	SAYES Michel	11 Rte Crée du Bois	Tél : 05.58.97.88.81
* DEPAN. REPAR. DIVERSES	S.O.S. RODOLPHE	470 Rte de Pouillon	Tél : 05.58.98.73.18
* DEPOT DE GAZ	FORMERY Nicole LABOURDETTE Louis	420 Rte d'Orthez 8 Av. République	Tél : 05.58.97.86.15 Tél : 05.58.97.86.40
* DISCOTHEQUE	ESPACH	740 Rte du Conte	Tél : 05.58.97.80.97
* EBENISTERIE	LAPEYRE Bernard	605 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.86.29
* ELECTRICITE	BOURDILLAS Michel FORSANS Alain MOLLON Daniel	1 Imp. des Ajoncs 375 Rte d'Orthez 155 Rte Alex-Fiscal	Tél : 05.58.97.84.82 Tél : 05.58.97.88.77 Tél : 05.58.97.82.11
* ENTRETIEN PARCS ET JARDINS	ROBILLARD Marc	785 Rte de Cambrean	Tél : 05.58.97.83.00
* EPICERIE-ESSENCE-TABAC- JOURNAUX	FORMERY Nicole	420 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.86.15
* ETUDE INFORMATIQUE	ZANARDO Mario	505 Rte de Sers	Tél : 05.58.97.87.57
* EXPERT EN BATIMENT	BIDAU Jacques	35 Av. Cl. de Berda	Tél : 05.58.97.81.78
* HORTICULTURE	DUCASSE Thierry	1525 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.85.07

* MACONNERIE	DIAS Michel	170 Rte du Conte	Tél : 05.58.97.82.52
* MACONNERIE CARRIAGE	GRANDA Joaquin	1540 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.45
* MECANIQUE GENERALE	S.A.R.L. CAMIADÉ	595 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.85
* PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS	CAZAILLON J.Jacques DE MARHST Frédéric	425 rue Egl. Cambran 2 Imp. des Juncquilles	Tél : 05.58.97.84.22 Tél : 05.58.97.81.79
* RESTAURANT LE PETIT TACHOIRS	BEJIN Jean-Luc	1545 Av. République	Tél : 05.58.97.88.99
* SANITAIRE-CHAUFFAGE- PLOMBERIE-FERRONNERIE	DUBOIS Jean	1460 Rte. d'Orthez	Tél : 05.58.97.85.90
* STOCKAGE DE CEREALES	S.A. SUBERCHICOT	185 Rte de Cambren	Tél : 05.58.74.84.73
* TRANSPORTS	M. LAGARDE-LANOT	210 Rue Alex Lasil	Tél : 05.58.97.84.15

### \* SERVICES MEDICAUX \*

* CHIRURGIEN DENTISTE	DUBRASQUET J.Frédéric	395 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.82.10
* INFIRMIERE LIBERALE	HILLAIRE-MARCEL Joëlle	12 Rue des Genêts	Tél : 05.58.97.82.07
* KINESITHERAPEUTE	LESPLAU M.Claude	440 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.76
* MEDECIN GENERALISTE	BERBINAU Didier	785 Av. République	Tél : 05.58.97.87.87
* PEDICURE-PODOLOGUE	CLAVERIE Sandrine	825 Av. République	Tél : 05.58.97.80.43
* PHARMACIEN	COUDRAY M. Evelyne	1240 Av. République	Tél : 05.58.97.82.25

### \* SERVICES SOCIAUX \*

* GARDIENNES D'ENFANTS AGRÉÉES	DUPLA Martine	1705 Rte d'Orthez	Tél : 05.58.97.80.42
	FAURE Régine	5 Rue J. Cornu	Tél : 05.58.97.88.83
	SARRAMAGNA M Paule	Imp. des Juncquilles	Tél : 05.58.97.88.44
	VENTURA Alvarina	1060 Rte de Cambren	Tél : 05.58.97.83.94
	TILLY Violetta	1225 Av. République	Tél : 05.58.97.81.81
	KRESS Sylvie	3 R. des Cressonniers	Tél : 05.58.97.82.72

### \* CORRESPONDANT SUD-OUEST \*

* CASTILLON Michel		305 Rue Baudelaire	Tél : 05.58.97.87.95
--------------------	--	--------------------	----------------------

# SERVICES DIVERS

## LOCATIONS

\* Tarif à la journée

\* *Gratuit pour les Associations de la Commune*

- CANTINE ( sans utilisation de la cuisine )
- CANTINE ( avec utilisation de la cuisine )
- CANTINE - lave-vaisselle
- SALLE POLYVALENTE  
( un match ou un entraînement )
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE
- SALLE POLYVALENTE et ANNEXE  
( Manifestation à but lucratif )
- PIECE ANNEXE à la SALLE POLYVALENTE
- NOUVELLE SALLE DE REUNION  
(1/2 journée ou soirée)

## DIVERS

- BIBLIOTHEQUE ( Abonnement annuel par famille )
- CANTINE : Prix du repas
  - Enfants
  - Adultes
- CONCESSION CIMETIERE ( le m2 )
- CONCESSION DE CHASSE
- GARDERIE ( au mois )
  - Enfant de la maternelle
  - 1 Enfant en Primaire
  - 2 Enfants en Primaire
  - 3 Enfants en Primaire
- PHOTOCOPIE
- TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
  - Constructions existantes
  - Constructions nouvelles

Pour les lotissements de plus de 25 lots  
de plus de 50 lots

## TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/99 (F)

	Personnes résidant à Sagnac	Personnes ne résidant pas à Sagnac
	160	320
	570	880
		145
	Gratuit	105
	796	1592
	2000	3000
	160	320
	160	320
	15	15
	13.35	13.35
	21.00	21.00
	270	
	170	
	Gratuit	Gratuit
	59	59
	102	102
	130	130
	1	1
	3500	
	12000	
	9570	
	7730	



## SERVICES MUNICIPAUX

### MAIRIE

Secrétariat  
Tél : 05.58.97.86.38  
Fax : 05.58.97.84.23

Permanence du Maire

### BIBLIOTHEQUE

### GARDERIE

## SERVICE SIVOM

### DECHETTERIE NARROSSE

Heures d'ouverture hiver  
fermée les jours fériés

### RAMASSAGE ORDURES MENAGERES

### RAMASSAGE DECHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

#### DECHETS VERTS

Faire des fagots de moins de 1m dans des poubelles ouvertes. 1m3 par foyer et par collecte.

#### ENCOMBRANTS

Pas de consigne particulière pour la présentation des objets encombrants

## SIFCOM COTE SUB DES LANDES

### LOCATION BENNE AUX PARTICULIERS

### POINT TRI

Container place des sports  
Carrefour Bégu

## ECOLE

Maternelle : Tél. 05.58.97.84.51  
Primaire : Tél. 05.58.97.81.62

## POSTE

Bureau : Tél. 05.58.97.86.00

Levée du Courrier



## HORAIRES

Lundi	9H - 12H	15H - 18H 30
Mardi	-	15H - 18H 30
Mercredi	9H - 12H	
Jedi	-	15H - 18H 30
Vendredi	-	15H - 18H 30
Samedi	9H - 12H	
Samedi	9H - 12H	

Samedi	-	14H - 15H 30
--------	---	--------------

	7H 30 - 8H 50	16H 30 - 19H
--	---------------	--------------

Lundi	8H 30 - 12H	13H - 18H
Mardi	-	13H - 18H
Mercredi	8H 30 - 12H	13H - 18H
Jedi	-	13H - 18H
Vendredi	-	13H - 18H
Samedi	8H 30 - 12H	13H - 18H

Tous les mardis et vendredis	13H - 20H
------------------------------	-----------

Sur appel téléphonique (particuliers)  
le lundi de 8H à 13H (Tél. 05.58.74.09.10)

Le 1er Mardi du mois

Le 1er Vendredi du mois

Tél : 05.58.72.03.94

Tarif 98 : 420F de 1 à 3 jours

Lundi au Vendredi	9H - 12H	13H 30 - 16H 30
-------------------	----------	-----------------

Lundi au Vendredi	9H - 12H	13H 30 - 16H 30
Samedi	8H 30 - 11H 30	

Lundi au Vendredi		16H 30
Samedi		10H 30

# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>1</b>
<b>INFORMATIONS MUNICIPALES</b>	
Réalizations	2
Projets	5
Quelques précisions	
Le prix des déchets	5
L'emploi jeune	7
Budget	9
<b>MIEUX CONNAITRE NOTRE VILLAGE</b>	<b>10</b>
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Liste	14
Dates à retenir	15
Cyclo-Club Saugnacais	16
Entente Saugnacaise	
. Basket	17
. Pata	18
. Tennis	20
Foyer des jeunes	21
Gymnastique volontaire	22
A.C.C.A.	23
Société de Secours Mutuel	23
Elan Saugnacais	25
Club des Retraités	26
FNACA	27
Comité des Fêtes	
. Saugnac	28
. Cambran	30
FCPE	31
<b>L'ECOLE</b>	<b>32</b>
<b>ETAT-CIVIL</b>	<b>35</b>
<b>A VÔTRE SERVICE</b>	<b>36</b>
<b>SERVICES DIVERS</b>	<b>38</b>

